Compte Rendu du Conseil Municipal du 28 août 2014

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique à 20h30 sous la présidence de Mr Guy PÉMARTIN.

Monsieur le Maire adresse les condoléances de l'assemblée à l'attention d'André DOMERCQ. Bernard LAHITETTE a les félicitations de ses collègues pour le mariage de sa fille.

ABSENTS: LAHITTE Christiane avait donné procuration à Guy PEMARTIN

1^{er} point: AFFAIRES SCOLAIRES – RYTHMES SCOLAIRES

A – ORGANISATION DES ACTIVITES DANS LE CADRE DES RYTHMES SCOLAIRES

A l'approche de la rentrée, le point est fait sur l'organisation des activités :

- Les contrats avec les bénévoles ont été signés le 21 août. A cette occasion, l'ensemble des intervenants a été réuni pour faire connaissance. Jean Louis HOURCOURIGARAY et Yann COAT s'occuperont de l'activité pelote, Jean-Louis LANNES de l'activité peinture.
- Les prestataires intervenant à titre onéreux :

Intervenant	Objet	Tarif	Total 1 ^{er} trimestre
TASSY MATHIEU	Atelier découverte des arts du cirque	50 € par heure * 13 heures	650 €
PRADEL Sylvie	Atelier gym	43.65 € par heure *14 heures	611 €
BASKET CLUB	Initiation basket	14 semaines à 9.53€	133.00
TRAIT D'UNION	Location salle pour activités Gym et cirque	10 € par heure	270.00 €

Le personnel communal sera mis à contribution :

- Monique LESCOUTE assurera une activité et sera responsable des rythmes scolaires : rôle de coordination entre les intervenants et de relais avec la mairie.
- → Dominique LABASTE s'occupera de l'activité jardinage, Christine TROUBAT et Estelle LAGOURGUE animeront les groupes des plus petits.

Le club des aînés, sollicité, n'a pas souhaité s'engager dans cette démarche car il ne se sent ni apte ni prêt à encadrer des enfants.

Il faut d'ores et déjà penser aux programmations pour le trimestre prochain. Contact a été pris avec la Fédération de la Chasse qui avait fait des propositions d'animation. Même si l'objectif est d'avoir une approche avec la nature, un conseiller est réticent à faire appel à une organisation de chasse. Ce ne sont pour le moment que des contacts, aucun engagement n'a été pris.

Inscriptions : les fiches d'inscription ont été adressées aux familles et sont en cours d'enregistrement.

B-AUTRES AFFAIRES SCOLAIRES

1 - Pas de nouvelles de la nouvelle directrice à quelques jours de la rentrée.

2 - Tarif garderie

La garderie est proposée le mercredi midi. Les cours se terminent à 11h50, obligeant les parents à solliciter ce service. Afin de tenir compte du surcoût de garderie engendré par la mise en place de cette nouvelle organisation, un tarif spécifique pour le mercredi midi est adopté. La prestation sera facturée à 0.38 € (au lieu de 0.76 €).

2^{ème} POINT : SALLES COMMUNALES

Une convention sera signée avec chaque association ou groupe utilisateur ; la convention initiale fait l'objet d'une adaptation pour tenir compte du matériel et mobilier appartenant aux occupants. Ces conventions sont maintenant demandées par les assurances.

La commission travaille sur une modification des tarifs appliqués pour les locations.

3^{ème} POINT: URBANISME

Une convention sera signée avec la Communauté de Communes Lacq Orthez, dans le cadre de la réorganisation des services de l'état. Ce sont leurs services qui seront chargés de l'instruction des dossiers d'urbanisme en remplacement de la subdivision d'Orthez dont la fermeture est programmée pour le 31 décembre 2014.

4^{ème} POINT : SYNDICAT DES 3 CANTONS

- 1 Le rapport 2013 sur la qualité et le prix des services publics de l'eau établi par le Syndicat des 3 Cantons est adopté.
- 2 Schéma directeur assainissement : le syndicat a fait part du montant de la participation communale pour l'étude du futur schéma directeur assainissement : 18 285 €. Cela fera l'objet d'une inscription sur le prochain budget.

5^{ème} POINT : POINT SUR DOSSIERS EN COURS – INFOS DIVERSES

1. Liste des commissaires de la commission des impôts

La direction des services fiscaux a adressé la liste des commissaires retenus.

2. Travaux RD 415:

Une réunion a eu lieu le 26 août avec les riverains qui avaient répondu à l'invitation ; cette rencontre a été très positive.

Chaque riverain aura les coordonnées des responsables des travaux afin de pouvoir régler sur le champ tout problème qui pourrait subvenir.

Le chantier va se réaliser en 4 tranches. Les deux premières tranches donneront lieu à quelques nuisances, notamment de stationnement et de circulation.

Pour les revêtements, la commune choisit de rester en harmonie avec les tons utilisés place de la mairie.

Certains points ont été évoqués, tels que l'évacuation des eaux pluviales au droit de l'entrée du parking de l'épicerie.

Le Conseil Général a eu une demande d'un propriétaire qui demande un accès pour son terrain au niveau du futur rond point du stade (actuellement accès direct depuis l'accotement qui ne sera plus possible après les aménagements).

Le différent entre le conseil général et un propriétaire a été réglé pour la remise en l'état des abords du logement.

3. Cantine scolaire:

Une remise aux normes s'avère nécessaire. Après une prise de contact avec les services vétérinaires des travaux ont été réalisés par les employés communaux et un plombier :

Loisonnement entre la remise en température et la plonge

♣ Placards pour les produits d'entretien

Robinet avec commande non manuelle

♣ Installation armoire vestiaire

Des consignes ont été affichées à l'entrée de la cantine afin d'en limiter l'accès et ainsi éviter à l'agent d'avoir à se justifier.

4. TRAVAUX BATIMENTS

ECOLE: compte tenu des premiers devis (menuiseries : 20 000 € - électricité : 8 000 €) une réfection globale de l'établissement serait plus judicieuse tout en demandant les subventions prévues (Etat et Conseil général). De plus, il est possible de compter sur une enveloppe de la Communauté de Communes pour les économies d'énergie.

La maison des communes sera sollicitée pour un estimatif complet de tous les postes ou lots concernés et préparer le dossier de consultation des entreprises.

SALLE MUNICIPALE : une mise aux normes de l'armoire électrique s'impose. Elle se fera à l'occasion des travaux du groupe scolaire.

TRAVAUX SALLE DE SPORT : ils sont terminés. Une fuite a été signalée ; l'entreprise doit revenir.

CLIMATISATION: il a été proposé aux médecins et infirmières de confier la maintenance de leur climatisation à la commune. Cette prestation leur sera facturée au travers des charges locatives. Cette proposition sera faite également pour le salon de coiffure et l'épicerie.

LOGEMENTS PRESBYTERE : une nouvelle expertise est prévue fin septembre pour des problèmes récurrents d'humidité

ATELIERS JEUNES:

Sandra GAHAT responsable des ateliers remercie tous les encadrants qui ont participé. Ateliers réalisés dans un très bon esprit. Un diplôme sera remis aux 9 jeunes participants à l'occasion d'une réception.

INTERCOMMUNALITE:

Espaces verts : le recensement des espaces verts a été refait afin de mettre à jour le document élaboré par la CCLO.

Contact a été pris avec le Maire de Castétis (vice président) qui doit provoquer une réunion avec toutes les communes afin de débattre de la question des agents transférés et de la mutualisation du personnel pour les remplacements.

→ PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : ce dossier a été présenté par un agent de la communauté de communes. Il n'y a pas d'urgence pour BAIGTS, mais la collectivité devra répertorier les risques : voie ferrée, conduite de gaz, assainissement etc...

- ↓ LOTISSEMENT LESBORDES : le projet abandonné par un lotisseur est susceptible d'être repris.
- **↓** VISITE DU DEPUTE

Mr HABIB a pris connaissance des projets communaux et propose la collaboration de ses services.

→ PERSONNEL : les entretiens individuels ont débuté avec le personnel de l'école et se sont très bien passés. Les fiches de poste ont été un peu revues.

6^{ème} POINT : QUESTIONS DIVERSES

 $\bf 1$ - **FINANCES** : une réunion de la commission des finances est prévue lundi $\bf 1^{er}$ septembre afin de faire un point.

Des décisions modificatives sont nécessaires sur le budget du multiple rural : complément de 500 € pour l'achat de la vitrine réfrigérée.

2313:-500€

2158 (opération 12 achat matériel) : + 500 €

2-POINT SUR LES FETES

Elles se sont bien passées. Avant les festivités, les responsables du comité avaient été reçus à la Mairie pour faire passer quelques consignes.

3- COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : un élu souligne l'intervention partisane d'un membre de la commission. Il souhaite défendre l'ancienne municipalité qui a agi en premier lieu dans les intérêts de la commune sur le sujet évoqué. C'est un dossier où les erreurs, donc les torts, sont partagés et où les incompréhensions sont à l'origine de ce différent.

SEANCE LEVÉE à 22H15

Le Maire